

DEVK

Depuis 1999, la compagnie SADA Assurances est détenue par le groupe allemand DEVK Versicherungen, à hauteur de 100%. SADA étant sa première filiale à l'étranger. DEVK doit sa création aux cheminots qui ont fondé la mutuelle « caisse décès des fonctionnaires et ouvriers » dans le domaine du chemin de fer royal en 1886. L'idée de la mutualisation des caisses décès les a réunis.

- 15,3 Millions de contrats clients
- 7 500 collaborateurs
- 4^e assureur Habitation
- 5^e assureur Automobile
- 6^e sur le marché des assureurs de personnes
- 4,8 Mds € de primes totales encaissées en non-vie
- 22,3 Mds € de placements financiers
- 82,5 M€ de résultat

SADA ASSURANCES

225 M€

de chiffre d'affaires

+7,6 M€

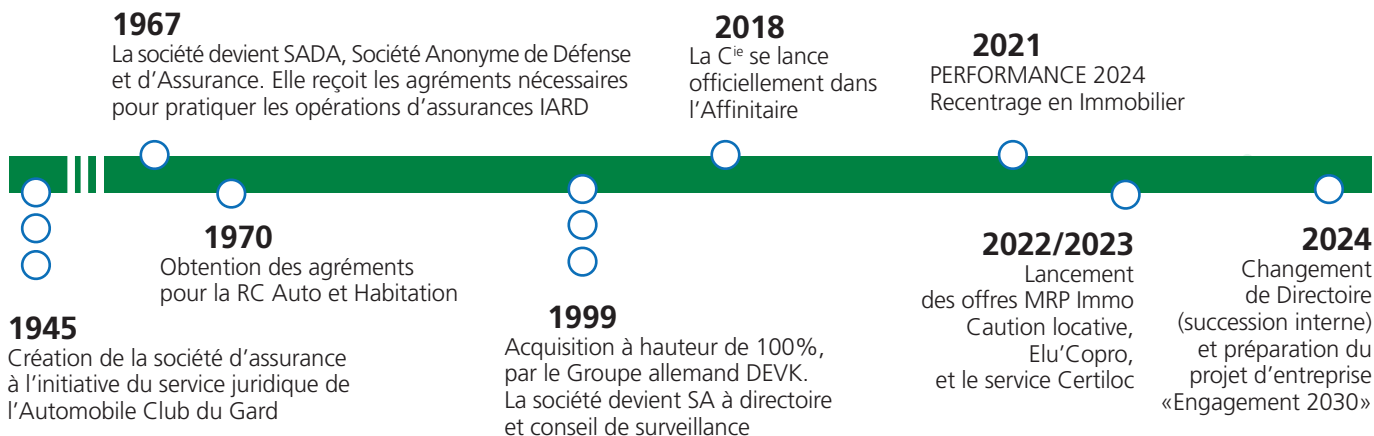
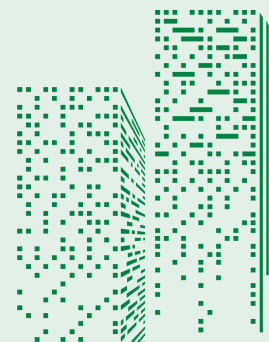
de résultat

+158%

de ratio de solvabilité

160

collaborateurs



SADA ASSURANCES : 1 SIÈGE SOCIAL À NÎMES ET 9 DÉLÉGATIONS EN RÉGION



Région PARIS + IDF

Dpt : 28-36-41-45-75 -78-91-92

Jérôme Ibanez

102, boulevard de Sébastopol

75003 Paris

Tél. : 04 66 62 70 70



Région NORD

02-08-10-27-51-59-60-62-76-80

Hamin Miraoui

14 rue du Vieux Faubourg

59000 Lille

Tél. : 03 59 56 97 98

Région PARIS + IDF

Laurent Cazagou

Dpt : 18-58-75-77-89-93-94-95

102, boulevard de Sébastopol

75003 Paris

Tél. : 04 66 62 78 60

Région OUEST

14-22-29-35-37-44

49-50-53-56-61-72-85

Grégory Hulin

12, avenue Carnot

44017 Nantes Cedex 01

Tél. : 02 72 64 40 18

Région SUD OUEST

16-17-23-24-33-40-47

64-86-87-79

Romuald Deletain

6, avenue Neil Armstrong Immeuble Lindbergh

33692 Mérignac Cedex

Tél. : 05 56 18 11 78



Région EST

21-25-39-52-54-55-57

67-68-70-88-90

DEVELOPPEMENT RÉSEAUX

20, place des Halles

67000 Strasbourg

relationcourtiers@sada.fr

Tél. : 04 66 62 70 61

Région RHÔNE ALPES

01-03-05-07-26-38-42-43

63-69-71-73-74

Thibaud Udrea

27 Rue Maurice Flandin

69003 Lyon

Tél. : 04 26 29 85 21



Région SUD EST

04-06-13-83-84

Pierre Chavernac

Europarc de Pichauray - Bât. B5

1330, av G. de la Lauzière

13856 Aix en Provence Cedex 3

Tél. : 04 88 71 88 75

Région MIDI PYRÉNÉES

09-11-12-15-19-30-31-32-34

46-48-65-66-81-82

Guillaume Thomas

59, allée Jean Jaurès

31000 Toulouse

Tél. : 05 67 31 45 63





BRANCHE IMMEUBLE

Le marché de l'immobilier est un marché en perpétuelle évolution, soumis à de multiples réglementations législatives et jurisprudentielles. SADA Assurances s'est spécialisé sur le secteur de l'immobilier depuis plus de 25 ans et se positionne comme un véritable **acteur référent** de la branche Immeuble.



MULTIRISQUE IMMEUBLE / PARC D'IMMEUBLES

L'assurance multirisque de la propriété immobilière

Le contrat SADA MRI s'adresse spécifiquement aux syndics de copropriété professionnels ou bénévoles, administrateurs de biens, gérants d'immeuble et propriétaires non occupants. Les parcs d'immeubles sont également assurables.



MULTIRISQUE 100% IMMEUBLE DE BUREAU

L'assurance multirisque des locaux professionnels

Le contrat d'assurance « 100% locaux professionnels » est destiné à garantir les immeubles dont l'usage complet est exclusivement réservé aux bureaux, hors commerces, galeries commerciales et risques industriels.



MULTIRISQUE PROPRIÉTAIRE BAILLEUR NON OCCUPANT

L'assurance multirisque du propriétaire bailleur non occupant : SADA PNO Bailleur

Ce contrat d'assurance permet à votre client, administrateur de biens et détenteur d'un mandat de gestion du propriétaire, de couvrir les risques pouvant survenir à l'occasion de la location d'un bien d'habitation (appartements, maisons, dépendances) ou d'un bien commercial. Le contrat couvre les obligations liées à la Loi ALUR et propose la carence et la vacance couvertes entre deux locataires jusqu'à 12 mois. Il peut être souscrit également par des courtiers, des syndics sans mandat mais avec pouvoir, des personnes morales, des banques, des SCI ou encore des particuliers « flotte ».



| BRANCHE PERTES PÉCUNIAIRES & AFFINITAIRE



GESTION DES LOYERS IMPAYÉS

L'assurance des risques de la location immobilière

La solution SADA LOCATIO couvre la PJ du propriétaire bailleur et des risques de la location immobilière.

Ce contrat s'adresse exclusivement aux propriétaires bailleurs ayant donné mandat à un ADB pour la gestion de leur bien immobilier. Il protège des impayés de loyers et détériorations immobilières. Il couvre les vacances locatives de lots.



CAUTION LOCATIVE

La garantie qui facilite l'entrée du locataire dans son habitation locative

Le contrat permet de garantir les obligations locatives des loyers et des charges en cas de défaillance du locataire et ce pendant toute la durée du bail. Elle est aussi étendue au dépôt de garantie.



IMPAYÉS DE CHARGES & PJ

La garantie Protection Juridique étendue et des Charges impayées du syndicat de copropriété

SADA Assurances propose des offres (Trésorissimmo® ou CoproSafe® avec CFDP) qui s'adressent aux syndicats de copropriétaires pour sécuriser la copropriété en cas de litige avec des tiers et assurer le maintien de son budget. Ces contrats proposent une PJ étendue avec un service de renseignement juridique. Ils permettent également de couvrir les impayés de charges et de s'assurer du recouvrement.



PERTE SUR REVENTE

L'assurance de la perte financière lors de

la revente d'un bien immobilier

Cette solution d'assurance s'adresse à tout particulier acquéreur d'un bien immobilier, qui souhaite se mettre à l'abri d'une perte financière et de compenser la moins-value immobilière en cas de revente précipitée du bien. Il peut être souscrit par votre client lui-même ou par un professionnel de l'immobilier pour le compte des clients.



VICES CACHÉS

La garantie des vices cachés d'un bien immobilier

La solution d'assurance SADA Vices cachés permet à vos clients professionnels de l'immobilier, de proposer une garantie supplémentaire à leurs acquéreurs lors de transactions immobilières. Cette garantie les met à l'abri d'une perte financière causée par la découverte d'un vice caché après la transaction.



ELU'COPRO

La garantie d'être protégé, en tant que membre d'un conseil syndical, durant

ses activités.

La solution garantit les risques liés à la PJ et l'IA des membres d'un conseil syndical de la copropriété (syndic professionnel ou bénévole), dans l'exercice de leurs missions.

| BRANCHE HABITATION



MULTIRISQUE HABITATION

L'assurance Multirisque de l'habitation principale

Le contrat SADA Habitation Résidence Principale protège vos clients, propriétaires ou locataires de leurs résidences principales ou de leur logement étudiant. Trois formules de garanties sont proposées. Un vaste panel de garanties supplémentaires ou optionnelles sont disponibles, en complément de services agréés proposés (ex : prévention, réparation en nature en cas de sinistre, solution d'indemnisation rapide avec le gré à gré pour les dommages en dégâts des eaux..).



MULTIRISQUE DU PROPRIÉTAIRE BAILLEUR

L'assurance Multirisque du propriétaire bailleur local vide ou meublé

Ce contrat s'adresse à tous les bailleurs, qu'ils soient propriétaires, nu-propriétaires, copropriétaires, membres d'une SCI ou d'une indivision et permet de couvrir aussi bien les appartements, les maisons que les immeubles jusqu'à six logements.



L'ASSURANCE MRH ADB

Conformément à la réglementation, l'administrateur de biens doit sécuriser les logements appartenant à ses clients, propriétaires non occupants, en vérifiant la détention d'une attestation d'assurance du locataire entrant.

SADA Assurances propose ainsi au courtier une solution permettant au mandataire d'intermédiaire d'assurance de distribuer la solution SADA Habitation couplée d'un large panel de « services Plus » à proposer au client locataire entrant.

| BRANCHE MULTIRISQUE PROFESSIONNELLE



MULTIRISQUE PROFESSIONNELLE

L'assurance des professionnels

Le contrat SADA MRP Immo s'adresse aux professionnels du secteur de l'immobilier avec des garanties adaptées et personnalisables.

Le contrat permet de profiter d'un large panel de services Plus, avec une couverture complète et solide comme la valeur à neuf pendant trois ans, les pertes indirectes forfaitaires couvertes à hauteur de 15%, la couverture des matériels «nomades» en tous lieux, des extensions de garanties adaptées aux professionnels du secteur de l'immobilier, une assistance et Protection juridique renforcées et un module dédié de souscription rapide sur le web.